A partir du 30 septembre vous recevrez votre matériel électoral par courrier : les professions de foi, les bulletins de vote, 2 enveloppes et <u>une notice contenant un identifiant</u>. Votez en quelques minutes seulement ! 2 possibilités : par internet ou par courrier.

## **PAR INTERNET**



Le site est accessible sur ordinateur, tablette et smartphone

- Authentifiez-vous avec l'identifiant fourni dans la notice de vote reçue (un code + votre date de naissance)
  - XXXXXX jj/mm/aaaa

 Sélectionnez la liste « Fiers d'être Artisans Provence-Alpes-Côte d'Azur » (Liste régionale conduite par Philippe CATINAUD, métallier à Le Thor (84), liste départementale Var conduite par Valérie MARRONE, travaux installation électrique, Le Castellet (83)





Renseignez le code de validation
Reçu par sms ou par email selon votre choix.
Cela validera définitivement votre vote.







Un accusé de réception vous sera présenté

## PAR COURRIER

- Prenez le bulletin de vote « Fiers d'être Artisans Provence-Alpes-Côte d'Azur » (Liste régionale conduite par Philippe CATINAUD, métallier à Le Thor (84), liste départementale conduite par Pascal ROLFO, boulanger pâtissier à St Laurent-du-Var (06)
- Sans le modifier, glissez le bulletin dans l'enveloppe de vote et fermez-la.



 Découpez le bordereau de réponse qui accompagne la notice.





Et glissez-le dans l'enveloppe T en vérifiant que l'adresse soit bien visible. 4. Ajoutez votre enveloppe fermée contenant votre vote Et postez votre courrier : C'EST GRATUIT

